

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DECEMBRE 2019

Délibération n°2019 - 24 : Conditions de vente des ouvrages publiés par l'Ecole et le CTHS dans le cadre de salons à l'étranger.

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 décembre 2019,

APPROUVE

la possibilité d'appliquer une remise exceptionnelle de 50% maximum
sur le tarif catalogue des publications du CTHS et de l'Ecole des chartes
vendues dans le cadre de salons à l'étranger.

Nombre de votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'Ecole nationale des chartes



Louis GAUTIER

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00